

D'après ces remarques, nous pouvons dire que les aliments du règne animal sont les substances qui nous servent à tonifier l'économie lorsque les indications se présentent, et que les substances provenant du règne végétal nous servent la plupart du temps à les diminuer lorsqu'elles sont en excès, ou à les maintenir à un degré convenable lorsqu'il le faut ; de là le nom de *tonique* que l'on a donné aux premières, et de *débilitantes* aux secondes ; mais, à part ces propriétés nutritives et générales, il n'est pas difficile de remarquer dans certaines substances d'autres qualités particulières et spéciales, qui, en agissant sur les forces, tantôt les augmentent et les exaltent momentanément, tantôt les calment, les tempèrent et les adoucissent ; de là on a été conduit à leur donner le nom d'*excitantes*, *tempérantes*, ou *adouçissantes*. D'après ces différentes propriétés, les aliments ont été classés de diverses manières : en animaux et en végétaux, suivant la nature des substances employées ; en toniques et en débilitants, suivant le but que l'on se propose ; en excitants ou échauffants, en adoucissants ou rafraîchissants, suivant leurs propriétés ; en azotés et en non azotés, suivant les principes contenus, etc.

Mais quelle que soit la division que nous adoptions, la nature souvent ne se prête pas à nos exigences : Ce qui est rafraîchissant, dit M. Lévy, pour l'un est fade et indigeste pour l'autre¹. En effet, la manière de sentir et de réagir, de la faculté digestive chez les divers individus, est très-variable ; rien n'est capricieux comme l'estomac. Tel aliment, réfractaire à l'action de celui-ci, passe facilement dans cet autre. Il n'est pas rare de voir des personnes soumises par nécessité à un régime doux et léger, digérer certains mets grossiers, lourds, indigestes, que d'autres estomacs en meilleur état ne sauraient chymifier sans difficulté. Ces bizarreries, ces idiosyncrasies de l'organe digestif sont encore plus prononcées dans l'état de maladie que dans l'état physiologique. Je me rappelle un malade à l'hôpital Saint-Éloi, qui avait une diarrhée chronique : traité par tous les moyens médicamenteux et soumis à un régime convenable, la diarrhée continuait. Le malade, tourmenté par la faim, demandait presque toujours à manger. M. le professeur Fuster, qui était de service à cette époque, lui accorde l'aliment désiré, qui était du jambon, du pain et

¹ Hyg., tom. II, pag. 114.